



Rapport annuel 2017/18

Finances

Swiss-Ski peut se réjouir d'un exercice 2017/2018 sans pareil. C'est la première fois qu'autant d'événements internationaux ont eu lieu en Suisse. Outre un nombre record d'épreuves de Coupe du monde, trois Championnats du monde juniors se sont disputés à domicile. Les revenus et charges supplémentaires correspondantes ont nettement contribué à augmenter le chiffre d'affaires cumulé. De plus, il est important de mentionner que compte tenu des Jeux Olympiques d'hiver 2018, des investissements considérables ont à nouveau été réalisés en sport, ce qui se reflète dans les dépenses, mais heureusement aussi dans le bilan des réussites sportives.

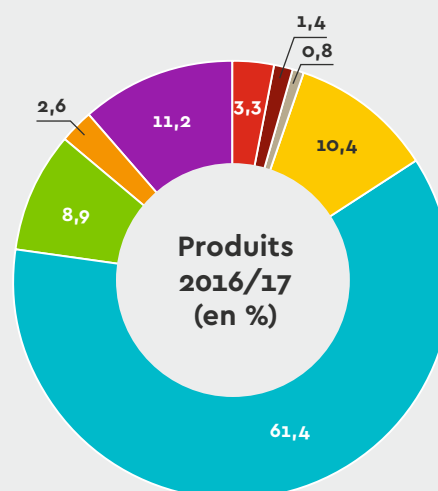
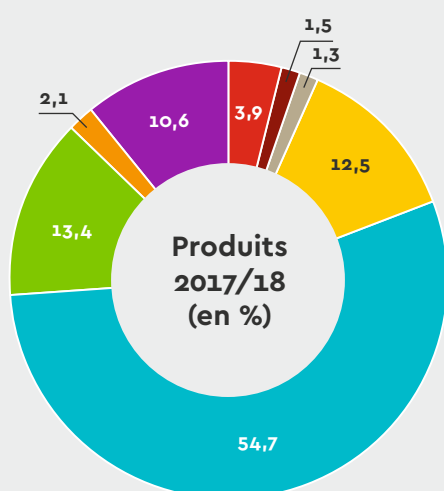
Les comptes annuels 2017/2018 reposent sur les dispositions du droit comptable suisse. La présentation des comptes annuels obéit aux exigences de Swiss GAAP RPC.

Chiffres consolidés

En chiffres consolidés, les recettes enregistrées par Swiss-Ski et Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG s'élèvent à CHF 58,4 millions, soit une augmentation de CHF 2,9 millions. Les charges se chiffrent à CHF 58,4 millions. Il en résulte un excédent de revenus de CHF 0,1 millions en tenant compte de la modification du capital du fonds. Le capital de l'association s'établit à environ CHF 2,9 millions.

Les recettes détaillées sont présentées ci-après :

Recettes détaillées	2017/18	%	2016/17	%
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	2 269 458	3,9	1 845 002	3,3
Avantages reçus	899 889	1,5	758 002	1,4
Subventions publiques	754 595	1,3	459 025	0,8
Subventions privées	7 332 305	12,5	5 795 025	10,4
Recettes publicitaires	31 974 014	54,7	34 039 390	61,4
Commercialisation de manifestations	7 849 638	13,4	4 922 691	8,9
Produits de manifestations	1 246 663	2,1	1 442 206	2,6
Autres produits d'exploitation	6 099 457	10,6	6 215 821	11,2
Total	58 426 019	100,0	55 477 162	100,0



■ Cotisations des membres
 ■ Avantages reçus
 ■ Subventions publiques
 ■ Subventions privées
 ■ Recettes publicitaires
 ■ Commercialisation de manifestations
 ■ Produits de manifestations
 ■ Autres produits d'exploitation

La hausse des revenus en 2017/2018 est en partie due à l'augmentation des produits de la commercialisation directe. Au cours de l'hiver 2017/2018, plus de courses se sont déroulées en Suisse au regard de l'année précédente. Elles ont été commercialisées en conséquence. Les revenus de cette commercialisation directe seront intégralement versés aux organisateurs des événements de Coupe du monde. En outre, des excédents de recettes provenant des cotisations des membres ont été enregistrés en raison de l'augmentation des contributions décidée l'année dernière. Les recettes issues de l'augmentation des contributions seront versées en intégralité aux associations régionales. Malheureusement, le nombre de membres continue de reculer. Afin d'y remédier, des mesures ciblées ont été amorcées, lesquelles devraient prendre effet l'année prochaine. Par ailleurs, les fonds versés pour la première fois par les cantons (ou plutôt Swisslos) ont augmenté les revenus. Au cours de l'exercice 2017/2018, il n'y a eu aucune Coupe du monde et par conséquent aucune recette de l'exploitation de House of Switzerland, ce qui est la principale raison de la diminution des recettes publicitaires. À cela s'ajoute la diminution des avantages en nature dans le domaine des services publicitaires. Le nombre légèrement inférieur d'athlètes de cadre pourrait l'expliquer.

La hausse des dépenses est principalement due aux transferts déjà mentionnés des contributions versées aux associations régionales et aux excédents de revenus provenant de la commercialisation directe pour les organisateurs des épreuves de la Coupe du monde. En revanche, les frais de déplacement ont diminué parce que l'exercice n'était pas une année de Coupe du monde. Aucune dépense n'a donc été engagée pour la House of Switzerland. À la place, des investissements importants ont été réalisés dans le sport en vue des Jeux Olympiques, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires en termes de charges de matériel et de personnel.

Notons au passage que le profit d'un montant de CHF 0,1 million a été rendu possible parce que les différentes divisions ont respecté le budget. De plus, Swiss-Ski se penche chaque année sur la question des risques existants, ce qui fut le cas, au cours de l'exercice sous revue, lors des sessions du Présidium d'octobre 2017 et de mai 2018.

Conclusion

Swiss-Ski dispose globalement d'une bonne assise financière. Toutefois, les recettes demeurent fortement tributaires des succès sportifs, notamment dans le domaine du ski alpin, ainsi que de la fidélité de nos sponsors. Afin d'être en mesure de maintenir le sport de compétition au même niveau et de poursuivre les investissements dans le développement du sport, Swiss-Ski doit pouvoir compter sur des recettes supplémentaires dans les années à venir.

Perspectives pour l'exercice 2018/19

Swiss-Ski se prépare à un exercice riche en défis. Il convient de vendre les packs promotionnels encore en cours, y compris dans Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG, d'une part, et de répondre aux exigences accrues en développement sportif avec des dépenses légèrement réduites, d'autre part. Le montant des subventions accordées par Swiss Olympic dans le nouveau cycle olympique reste encore inconnu et constitue donc un facteur d'incertitude considérable. Swiss-Ski s'attend en général à une phase de consolidation liée au développement des marchés. Dans ce contexte, l'objectif des prochaines années sera notamment de développer de nouveaux domaines d'activité en plus de sécuriser les bénéficiaires.

Swiss-Ski – aperçu du compte d'exploitation consolidé

	2018	%	2017	%
	CHF		CHF	
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL				
Produits des livraisons et prestations	49 439 229	84,6	48 465 110	87,4
Avantages reçus	899 889	1,6	758 002	1,4
dont affectés	569 889	1,0	575 302	1,0
dont libres	330 000	0,6	182 700	0,4
Subventions publiques	754 595	1,3	459 025	0,8
Subventions privées	7 332 305	12,5	5 795 025	10,4
Produit d'exploitation	58 426 018	100,0	55 477 162	100,0
Subventions et avantages versés	-28 763 582	-49,2	-25 861 025	-46,6
Charges de personnel	-19 391 900	-33,2	-18 272 216	-32,9
Charges de biens et services	-9 783 502	-16,7	-10 739 476	-19,4
Amortissements	-459 854	-0,8	-459 075	-0,8
Charges d'exploitation	-58 398 838	-99,9	-55 331 792	-99,7
Résultat d'exploitation	27 180	0,1	145 370	0,3
Résultat financier	5 734	0,0	-10 900	0,0
Résultat avant variation du capital des fonds	32 914	0,1	134 470	0,3
Variation du capital des fonds	94 645	0,2	7 997	0,0
Résultat annuel (avant variation du capital de l'association)	127 559	0,3	142 467	0,3
Variation du capital libre	-127 559	-0,3	-142 467	-0,3
Résultat annuel (après variation du capital de l'association)	0	0,0	0	0,0

Comptes annuels 2017/18 de Swiss-Ski

Bilan

	Détails	30.04.2018	%	30.04.2017	%
		CHF		CHF	
ACTIFS					
Actif circulant					
Liquidités		7 650 221	51,6	8 183 922	57,6
Créances résultant de livraisons et de prestations	1,1	1 225 847	8,3	1 852 481	13,0
Autres créances à court terme	1,2	452 862	3,1	1 180 713	8,3
Stocks		1	0,0	1	0,0
Comptes de régularisation actifs	1,3	4 602 398	31,1	2 904 178	20,4
Total actif circulant		13 931 329	94,1	14 121 295	99,3
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	1,4	870 840	5,9	100 000	0,7
Immobilisations corporelles		3	0,0	3	0,0
Immobilisations incorporelles		1	0,0	1	0,0
Total actif immobilisé		870 844	5,9	100 004	0,7
TOTAL ACTIFS		14 802 173	100,0	14 221 299	100,0
PASSIFS					
Engagements à court terme					
Engagements résultant de livraisons et de prestations		1 889 072	12,8	2 608 590	18,3
Autres engagements à court terme	1,5	1 736 589	11,7	1 503 165	10,6
Comptes de régularisation passifs	1,6	5 581 764	37,7	5 425 449	38,2
Total engagements à court terme		9 207 425	62,2	9 537 204	67,1
Engagements à long terme					
Provisions	1,7	1 298 200	8,8	1 298 200	9,1
Engagements financiers à long terme	1,8	900 000	6,1	0	0,0
Total engagements à long terme		2 198 200	14,9	1 298 200	9,1
Capital des fonds	1,9	513 834	3,4	608 479	4,3
Total des capitaux étrangers et du capital des fonds		11 919 459	80,5	11 443 883	80,5
Capital de l'organisation					
Capital libre	1,9	2 882 714	19,5	2 777 416	19,5
Total capital de l'organisation		2 882 714	19,5	2 777 416	19,5
TOTAL PASSIFS		14 802 173	100,0	14 221 299	100,0

Comptes annuels 2017/18 de Swiss-Ski

Compte d'exploitation

	Détails	2018	%	2017	%
DU 1 ^{ER} MAI AU 30 AVRIL		CHF		CHF	
Produits des livraisons et prestations	1,10	42 960 877	82,7	44 179 710	86,3
Avantages reçus		899 889	1,7	758 002	1,5
dont affectés		569 889	1,1	575 302	1,1
dont libres		330 000	0,6	182 700	0,4
Subventions publiques		754 595	1,5	459 025	0,9
Subventions privées		7 332 305	14,1	5 795 025	11,3
Produit d'exploitation		51 947 666	100,0	51 191 762	100,0
Subventions et avantages versés		-22 937 682	-44,2	-22 201 025	-43,4
Charges de personnel		-19 391 900	-37,3	-18 272 216	-35,6
Charges de biens et services		-9 154 469	-17,6	-10 129 883	-19,8
Amortissements		-459 854	-0,9	-459 075	-0,9
Charges d'exploitation		-51 943 905	-100,0	-51 062 199	-99,7
Résultat d'exploitation		3 761	0,0	129 563	0,3
Résultat financier		6 892	0,0	-8 730	0,0
Résultat avant variation du capital des fonds		10 653	0,0	120 833	0,3
Variation du capital des fonds	1,9	94 645	0,2	7 997	0,0
Résultat annuel (avant variation du capital de l'association)		105 298	0,2	128 830	0,3
Variation du capital libre	1,9	-105 298	-0,2	-128 830	-0,3
RÉSULTAT ANNUEL (après variation du capital de l'association)		0	0,0	0	0,0

Comptes annuels 2017/18 de Swiss-Ski

Tableau des flux de trésorerie

	2017/18	2016/17
	CHF	CHF
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	105 298	128 830
Variation du capital des fonds	-94 645	-7 997
Amortissements	459 854	459 075
Diminution des créances résultant de livraisons et de prestations	626 634	563 401
Augmentation/diminution des autres créances à court terme	727 851	-753 386
Augmentation des comptes de régularisation actifs	-1 698 220	-1 997 215
Augmentation/diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	-719 518	449 081
Augmentation/diminution des autres engagements à court terme	233 424	-1 879 137
Augmentation des comptes de régularisation passifs	156 315	883 346
Total flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-203 007	-2 154 002
Flux de trésorerie provenant d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles	-459 854	-459 075
Investissements en immobilisations financières	-770 840	0
Total flux de trésorerie provenant d'investissements	-1 230 694	-459 075
Total flux de trésorerie provenant de financements		
Augmentation des engagements financiers	900 000	0
Total flux de trésorerie provenant de financements	900 000	0
Variation des liquidités	-533 701	-2 613 077
État des liquidités au 01.05.	8 183 922	10 796 999
État des liquidités au 30.04.	7 650 221	8 183 922
JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS	-533 701	-2 613 077

Annexe aux Comptes annuels 2017/18 de Swiss-Ski

Organisation de la Fédération

Sous le nom de Swiss-Ski est constituée une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Ladite association a son siège à Muri/Berne.

Généralités

Les présents comptes annuels reposent sur les prescriptions du droit comptable suisse. Les principaux principes d'évaluation utilisés sont décrits ci-dessous. À cet égard, il convient de rappeler qu'il peut être recouru à des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions supplémentaires afin d'assurer la prospérité à long terme de l'association. La présentation des comptes annuels obéit aux exigences de Swiss GAAP RPC.

A) Principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les comptes postaux ou bancaires ainsi que les dépôts à terme d'une échéance maximale d'une année. Tous ces postes sont saisis à la valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations, autres créances à court terme, comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme ainsi que les comptes de régularisation actifs sont évalués à la valeur nominale. Il est tenu compte des risques de défaut au moyen de correctifs de valeur individuels ou forfaitaires.

Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuels correctifs de valeur. Les prêts correspondent à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et des éventuelles correctifs de valeur.

Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue sur la base des coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements au moins économiquement nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles créées en interne ne sont pas portées à l'actif.

Engagements issus de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs

Les engagements issus de livraisons et de prestations, les autres engagements à court terme ainsi que les comptes de régularisation passifs sont saisis à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement passé entraîne un engagement légitimement probable, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Les provisions sont évaluées sur la base de l'estimation des sorties de capitaux nécessaires pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté

Le capital des fonds affecté comprend des avantages reçus de tiers dont l'utilisation est clairement limitée à un but précis. L'utilisation de ces capitaux affectés s'étend sur plusieurs années. Le capital des fonds affecté est également évalué à la valeur nominale.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est constitué selon la méthode des coûts totaux. Les charges et les produits sont comptabilisés selon le principe brut. Les recettes nettes issues de livraisons et de prestations sont saisies dans la période au cours de laquelle les prestations de service ont été fournies.

Conversion des positions en monnaies étrangères

À la date du bilan, les positions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les transactions en monnaie étrangère s'effectuent au taux de change en vigueur au moment de la réalisation de l'opération.

B) Explications sur les postes au bilan et au compte d'exploitation

1.1 Créances résultant de livraisons et de prestations

	30.04.2018	%	30.04.2017	%
	CHF		CHF	
Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers	1 276 912	104,2	1 908 655	103,0
./.. Ducroire	-51 545	-4,2	-73 610	-4,0
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des participations (Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG)	480	0,0	17 436	1,0
Total	1 225 847	100,0	1 852 481	100,0

1.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont majoritairement composées de cotisations sociales versées à l'avance. À la date de référence, le montant de ces cotisations versées à l'avance a été moins important que durant l'exercice précédent.

1.3 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs comprennent essentiellement des recettes publicitaires non encore perçues et du paiement définitif non encore versé par Swiss Olympic pour la saison écoulée. Les recettes publicitaires non encore perçues étaient déjà été partiellement facturées durant l'exercice précédent.

1.4 Immobilisations financières

	30.04.2018	%	30.04.2017	%
	CHF		CHF	
1.4.1 Participation Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG	100 000	11,5	100 000	100,0
Prêt à long terme	770 840	88,5	0	0,0
Total	870 840	100,0	100 000	100,0

Le prêt a été consenti aux remontées mécaniques de Grimentz/Zinal pour la construction du parcours d'entraînement. Le prêt court jusqu'en 2028 et est amorti annuellement.

1.4.1 Immobilisations financières – participations

	30.04.2018	%	30.04.2017	%
	CHF		CHF	
Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG But: commercialisation d'épreuves de Coupe du monde de sports d'hiver en Suisse	100 000		100 000	
Pourcentage de capital et de voix		100%		100%

1.5 Autres engagements à court terme

Les autres engagements à court terme englobent essentiellement les dettes au titre de la TVA ainsi que les dettes liées aux contributions sociales et à des projets à la date de référence.

1.6 Comptes de régularisation passifs	30.04.2018	%	30.04.2017	%
	CHF		CHF	
Produits perçus à l'avance	2 284 175	40,9	1 045 697	19,3
Régularisation des subventions et avantages versés	1 731 358	31,1	2 641 504	48,7
Régularisation des charges de personnel	882 956	15,8	837 818	15,4
Régularisation des charges d'exploitation	683 275	12,2	900 430	16,6
Total	5 581 764	100,0	5 425 449	100,0

1.7 Provisions

Les provisions comprennent essentiellement les coûts estimés pour la remise en état des véhicules de la flotte au moment de leur restitution ainsi que des coûts additionnels pour les risques dans le domaine des assurances sociales.

1.8 Engagements financiers à long terme

La Fondation «Dr. Heinz Grütter-Jundt» a octroyé un prêt de CHF 900 000 pour le financement du parcours d'entraînement de Zinal. Ce prêt cours jusqu'en 2028 et sera amorti annuellement à partir de 2019. Sur le montant total, CHF 440 000 sont remboursables dans un délai de cinq ans. Le montant restant de CHF 460 000 a un délai d'exigibilité supérieur à cinq ans.

1.9 Capital des fonds et capital de l'organisation

	État au 01.05.	Allocations	Utilisation	Total Variation	État au 30.04.
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2017/18					
Capital des fonds					
Fonds matériel de sécurité	335 633		-94 595	-94 595	241 038
Fonds promotion de la relève	272 846		-50	-50	272 796
Total capital des fonds	608 479	0	-94 645	-94 645	513 834
Capital de l'organisation					
Capital libre	2 777 416	105 298		105 298	2 882 714
Total capital de l'organisation	2 777 416	105 298	0	105 298	2 882 714
2016/17					
Capital des fonds					
Fonds matériel de sécurité	343 600		-7 967	-7 967	335 633
Fonds promotion de la relève	272 876		-30	-30	272 846
Total capital des fonds	616 476	0	-7 997	-7 997	608 479
Capital de l'organisation					
Capital libre	2 648 586	128 830		128 830	2 777 416
Total capital de l'organisation	2 648 586	128 830	0	128 830	2 777 416

Le fonds promotion de la relève sert à élaborer et à mettre en œuvre des projets d'encouragement à la relève.

1.10 Recettes issues de livraisons et de prestations	2017/18	%	2016/17	%
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	2 269 458	5,3	1 845 002	4,2
Recettes publicitaires	33 045 299	76,9	34 514 681	78,1
Produits de manifestations	1 246 663	2,9	1 454 206	3,3
Autres produits d'exploitation	6 399 457	14,9	6 365 821	14,4
Total	42 960 877	100,0	44 179 710	100,0

Ce poste comprend notamment les produits issus de licences, de rémunérations des personnes responsables de la direction, de formations et de formations continues et de la participation aux frais versée par les athlètes. Il englobe également toutes les refacturations de charges.

Nombre de postes à temps plein/nombre de collaborateurs	2017/18	2016/17
Poste (équivalent plein temps)	18 407	17 787
Nombre de collaborateurs		
Salariés au 30.04.	204	193
Engagements en leasing	30.04.2018	30.04.2017
Leasing automobile 0 à 1 an	49 489	200 215
Leasing automobile jusqu'à 3 ans	1 436 201	599 741
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance		
Fondation collective	198 556	0
Honoraires de l'organe de révision		
Honoraires pour les services de révision	20 000	1 960
Honoraires pour les autres services	6 931	0

Rapport de la situation

Pour le rapport de situation, il est renvoyé au Rapport annuel 2017/18.

Rapport de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

À l'Assemblée des délégués de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski, Muri bei Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2018 (pages 44 - 50).

Responsabilité du Présidium

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Présidium. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Présidium est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 avril 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autres points

Les comptes annuels de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski pour l'exercice clos le 30 avril 2017 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 31 mai 2017 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en correspondance avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en correspondance avec 728a al. 1 ch 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Présidium.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 31 mai 2018

BDO SA

Werner Schiesser

Expert-réviseur agréé

Markus Schenkel

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

swiss-ski.ch

SWISSski

Swiss-Ski
Maison du Ski
Worbstrasse 52
Case postale 252
3074 Muri/Berne

T +41 31 950 61 11
info@swiss-ski.ch